

Avis de Soutenance

Madame Julie MALATERRE

Droit – E2DSP Toulouse

Soutiendra publiquement ses travaux de thèse intitulés :

La protection du patient hospitalisé en psychiatrie : quelles spécificités ?

dirigés par Madame Sophie THERON

Soutenance prévue le **lundi 20 juin 2022 à 14h00**

Lieu : Université Toulouse 1 Capitole
2 Rue du Doyen Gabriel-Marty 31042 Toulouse Cedex 9

Arsenal

Salle des Thèses

Composition du jury proposé

Mme Sophie THERON	Université Toulouse 1 Capitole	Directrice de thèse
Mme Cécile CASTAING	Université de Bordeaux	Rapporteur
M. Alexandre LUNEL	Université Paris VIII-Vincennes Saint-Denis	Rapporteur
M. Christophe ARBUS	Université Toulouse III, CHU de Toulouse	Examineur
M. Xavier BIOY	Université Toulouse 1 Capitole	Examineur
M. Mathieu TOUZEIL-DIVINA	Université Toulouse 1 Capitole	Examineur

Mots-clés : protection, patient, droits fondamentaux, soins psychiatriques, responsabilité

Résumé :

Il s'agit dans ce travail d'étudier la manière dont le droit positif protège le patient hospitalisé pour des soins psychiatriques par rapport à un patient bénéficiant de soins somatiques. Il convient de prendre en compte le patient admis en soins libres et celui admis en soins sans consentement, et de montrer que son statut - mineur, majeur protégé, personne âgée, détenu, a une incidence sur sa protection. Il convient de se questionner sur le fait de savoir si le droit positif permet une garantie suffisante des droits du patient en soins psychiatriques. La protection du patient implique en effet un respect de ses droits fondamentaux tout au long de son hospitalisation. Or, en dépit de ce postulat, sa prise en charge peut se traduire par des restrictions justifiées par des motifs sécuritaire ou thérapeutiques afin de le protéger de lui-même, d'autrui et de garantir l'ordre public. Dès lors, cela conduit à s'interroger sur l'existence de spécificités dues à son régime de soins et à son statut, et à questionner la pertinence de ces particularités. L'éventuelle reconnaissance de spécificités liées à la nature des soins ou au statut du patient conduit à la recherche d'un équilibre nécessaire.